



Budget 2009 recherche et enseignement supérieur

toujours.moins@Pécresse.com

Le budget 2009 de la recherche et de l'enseignement supérieur est en récession. Ceux des organismes s'enfoncent encore plus. 900 emplois sont supprimés dans les organismes et les universités.

Henri Audier, membre du bureau national du SNCS

Valérie Pécresse a claironné un accroissement de 6,5 % du budget 2009 de la recherche et de l'enseignement supérieur pour justifier l'engagement de Sarkozy – 1,8 milliard de plus par an pour la recherche et l'enseignement supérieur. Pour cela, elle a additionné, en euros courants (1), des « autorisations d'engagements » budgétaires – qui n'engagent à rien –, le crédit d'impôt et les « partenariats public-privé ». Représentant des emprunts qu'il faudra rembourser, ces partenariats ne sont pas des « ressources ».

Pour connaître les crédits de paiement réels (CP) des universités, des organismes et des agences, il faut s'intéresser aux moyens budgétaires de la mission interministérielle « recherche et enseignement supérieur » (MIREs). Ils affichent une augmentation de 758 millions sur un montant de 23,4 milliards soit +3,2 % en euros courants – le crédit d'impôt croît lui de 620 millions soit + 44,6 %.

Budget en récession

Sur ces 758 millions, 360 sont « embolisés » par la résorption du retard de paiement des cotisations retraites des fonctionnaires qui ne représentent pas des mesures nou-

velles. En euros courants, la « croissance » n'est donc plus que de 398 millions, soit +1,7 %.

Avec une inflation probable entre 2,5 et 3 %, le budget entre en récession. Ceux des organismes (2) s'enfoncent encore plus : CNRS (+0,77 %), INSERM (0,17 %), INRA (0,27 %), IRD (1,58 %), INRIA (0,27 %), CNES (0,31 %), IFREMER (-2 %). Cela entraînera de nombreuses « désuétudes » et/ou une nouvelle baisse des crédits des laboratoires.

Celle-ci ne sera même pas compensée par l'ANR dont le budget, à « périmètre » identique, est reconduit en euros courants. Avec le changement de « périmètre » (3), le budget de l'ANR baisse de 8 %. Le transfert des équipements pour la biologie de l'ANR vers les organismes limite, par un jeu d'écritures, la baisse trop visible de leurs moyens. De même, le transfert des projets État-régions vers les universités permet de présenter leur budget en petite croissance (3,8 %) par rapport à l'inflation.

900 emplois supprimés

900 emplois sont supprimés, suppressions réparties entre les organismes (dont 50 % de titulaires) et les universités – officiellement sans toucher

au nombre d'enseignants-chercheurs. Il y aura 296 suppressions au CNRS, 86 à l'INRA, 59 à l'INSERM. À quoi s'ajoutent 130 suppressions d'emplois de chercheur par le mécanisme des « chaires universités-organismes ». La création de chaque chaire demande en effet un poste de maître de conférences et un poste de chargé de recherche. Quant aux carrières, la masse salariale, prévue en stagnation, permettra de dégager de grosses primes pour quelques-uns au détriment du pouvoir d'achat de tous.

« *Nous insistons sur le fait qu'un bon ministre ne se reconnaîtra pas à la progression de ses crédits, mais à ses résultats et à sa contribution à la réalisation du projet présidentiel, y compris sur le plan financier* », recommandait Sarkozy dans sa « lettre de mission » à Pécresse. Quelle bonne élève ! Cela mérite une récompense. ■

1. Les prévisions en euros courants incluent l'inflation, contrairement à celles en euros constants.

2. Hors retraites et en euros courants.

3. « Le recentrage de l'ANR sur son corps de métier [appels à projets] a motivé le transfert de certains dispositifs vers le MESR [ministère] », précise le site du ministère. Les dispositifs transférés – la Mutualisation de la valorisation, les actions régionales relevant des projets État-régions, les incubateurs, les plateformes technologiques inter-organismes – représentent un total de 80 millions d'euros.